

Charte Dans les Bras :

L'association s'engage auprès de ses membres actifs à :

- proposer de l'information et de la documentation sur : la physiologie de la naissance, l'allaitement, le portage, le massage bébé, l'éducation non-violente, le respect de l'environnement...
- proposer une ou plusieurs interventions par an sur ces sujets.

Tous les membres s'engagent à :

- respecter le choix final des autres parents quelles que soient leurs convictions personnelles.
- respecter les principes de l'association : information, écoute et tolérance, ainsi que ses objectifs.
- s'acquitter de leur cotisation annuelle pour être membre et voter lors de l'Assemblée Générale.
- ne jamais recommander un seul et unique professionnel de santé, entreprise ou marque commerciale ; ni ne vendre quoi que soit en leurs noms propres lors des réunions mensuelles ou d'événements auxquels participent l'association.

Les membres actifs dans l'association devraient :

- faire profiter les autres parents ou professionnels de leurs expériences et connaissances acquises, en participant à la vie de l'association pendant au minimum 1 an.
- prendre, si possible, des permanences téléphoniques, répondre aux parents par courriers électroniques ou via les réseaux sociaux.
- aider à la gestion d'un de nos lieux d'accueil ou organiser un événement au nom de l'association.
- toujours essayer de se tenir aux objectifs fixés dans le règlement, sans extrapolations personnelles ou rajout d'un nouvel objectif non mentionné dans les statuts ou validé auparavant par le Conseil d'Administration.